DESCRIPTION

de deux espèces inédites du genre

GOOSSENSIA Ragonot

PAR

P. C. T. SNELLEN.

(Pl 3, fig. 4—8).

Dans un travail très remarquable sur les Pyralides, publié dans les *Annales de la Société Entomologique de France*, 1890—1892 (Essai sur la Classification des Pyralites, 1e Partie avec 4 planches) Mr. E. L. Ragonot a décrit un nouveau genre, nommé par lui *Goossensia* (p. 195 (97) n°. 42), dédié à feu Mr. Th. Goossens et dont le Musée de Leide possède depuis longtemps deux espèces nouvelles. J'avais déjà fait des notes au sujet de ces deux espèces, que j'avais reconnues aussi appartenir à un genre inédit, mais je m'étais abstenu de les publier parce qu'elles n'étaient représentées chacune que par un seul exemplaire. Cependant, comme leur genre maintenant a été établi d'une manière suffisante par Mr. Ragonot, je crois qu'il soit permis de publier mes espèces, de plus, parce que j'ai l'avantage de pouvoir joindre à mes descriptions des figures excellentes que Mr. A. Brants a eu la bonté d'exécuter pour moi.

Je commence par dire que mes deux espèces entrent très-bien dans le cadre des caractères génériques, tel qu'il a été tracé par l'auteur, sauf que, chez elles, la nervure 10 des ailes antérieures vient de la cellule discoïdale au lieu de la tige commune de 7—9. Chez elles aussi 8 et 9 sont tigées de 7 (Pl. 3, fig. 4). C'est, je

crois, Mr. Ragonot, qui a le premier mis en lumière que la manière dont les nervures 8 et 9 sortent du tronc commun, peut offrir des caractères importants pour l'étude des Pyralides. La nervure 1 des mêmes ailes est bouclée à la base et a, de plus, un petit rameau divergent au bout (ou, si l'on veut, à la naissance) de la boucle.

Les pattes, dans les deux espèces, sont lisses, sans touffes de poils comme dans la *Goossensia prasinalis* Rag.; elles sont pourvues du nombre ordinaire d'éperons, bien distincts et de longueur inégale. Pour le reste des caractères génériques, je renvoie à la description très précise de Mr. Ragonot.

Mes nouvelles espèces se distinguent toutes deux de la *prasinalis* Ragonot par l'absence des taches discoïdales et des deux premières lignes des ailes antérieures, de plus par leur bord terminal foncé et aussi par l'absence de lignes distinctes aux ailes postérieures. Chez la première (*cinnamomealis* m.) la ligne foncée qui sépare le bord postérieur olivâtre foncé du reste de l'aile est droite et les ailes postérieures sont d'un brun rougeâtre clair uni. Chez la seconde (*lutealis* m.), cette ligne foncée est courbée au milieu, le bord postérieur lui-même d'un brun un peu violâtre et les secondes ailes d'un ochracé clair un peu ombragé de gris le long du bord postérieur.

Goossensia cinnamomealis, nov. spec. Pl. 3, f. 5 et 6.

Un mâle de 36 mm.

Palpes d'un brun de canelle clair. Tête, thorax et ailes antérieures d'un vert d'ail clair, probablement un peu fané, jaunâtre vers les bords des ailes. Leur bord postérieur est d'un gris violâtre, un peu nuagé de vert olivâtre, excepté à l'angle anal et séparé de la partie verte par une raie assez forte d'un olivâtre foncé. Cette raie est presque droite, à peine fléchie au milieu, vers la base de l'aile. Frange d'un brun violâtre foncé.

Ailes postérieures des deux côtés d'un brun de canelle clair et rougeâtre avec la trace d'une ligne plus foncée vers le bord postérieur; la frange un peu plus foncée. Dessous des premières ailes

d'un brun de canelle olivâtre au sommet, la touffe de poils laineux à la base brune vers la côte, ensuite d'un jaune grisâtre pâle. Dessous du thorax, abdomen et pattes d'un brun de canelle, les pattes d'un brun foncé.

Salawatti, pris par feu Bernstein. Musée de Leide.

Goossensia lutealis, nov. spec. Pl. 3, f. 7 et 8.

Un mâle de 32 mm.

Palpes d'un brun rougeâtre foncé, noirâtre vers le sommet. Tète et thorax ainsi que la partie basale des ailes antérieures jusqu'un peu au delà de la moitié, mais se rétrécissant vers le bord intérieur, d'un jaune d'argile pâle. Ensuite la couleur est d'un vert jaunâtre clair, séparé du bord postérieur brun violâtre foncé par une raie d'un noir brunâtre, courbée au milieu vers le bord de l'aile. Frange d'un noir brunâtre.

Ailes postérieures d'un jaune ochracé terne, en arrière d'un brun violâtre, la frange plus foncée. Dessous des ailes d'un jaune ochracé, nuagé de brun clair comme le bord postérieur, qui est entièrement de cette couleur. Frange d'un brun violâtre foncé.

Iles Obi, pris par feu Bernstein. Musée de Leide.